



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.47

13 novembre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 47e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 7 novembre 1989, à 15 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)

Puis : M. Jaya (Vice-Président) (Brunéi Darussalam)

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [28] (suite)

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud
- c) Rapport de la Commission contre l'apartheid dans les sports
- d) Rapports du Secrétaire général
- e) Rapport de la Commission politique spéciale

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/44/22 et Corr.2)
- b) RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL CHARGE DE SURVEILLER LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE PETROLE ET DE PRODUITS PETROLIERS A L'AFRIQUE DU SUD (A/44/44)
- c) RAPPORT DE LA COMMISSION CONTRE L'APARTHEID DANS LES SPORTS (A/44/47)
- d) RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/44/533, A/44/555 et Corr.1, A/44/556, A/44/698)
- e) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/44/709)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je rappelle aux représentants que, conformément à la décision prise ce matin, la liste des orateurs désirant prendre la parole au cours du débat sera close aujourd'hui à 17 heures. Je prie donc les représentants qui désirent participer aux débats d'inscrire leur nom auprès du Secrétariat aussitôt que possible.

M. ABUBAKAR (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Au moment où l'Assemblée générale examine le point de l'ordre du jour de la quarante-quatrième session consacrée à l'apartheid, nous espérons que la quarante-troisième année d'examen de cette question mettra un point final à l'apartheid. Ma délégation exprime cet espoir parce que, à aucun autre moment de l'histoire de l'apartheid et de l'histoire de notre organisation, les événements et les personnalités n'ont été aussi favorables à l'élimination pacifique de l'apartheid par le biais de la négociation.

En effet, la situation qui règne actuellement est si favorable que le climat de plus en plus propice à la négociation de la fin de l'apartheid a été renforcé de manière positive par le consensus apparent qui existe aujourd'hui sur la nécessité d'entreprendre la marche finale vers l'élimination de l'apartheid. Cette atmosphère singulièrement favorable a été renforcée encore davantage par les points de vue détaillés présentés par les Etats africains dans la Déclaration bien connue de Harare, du 21 août 1989.

S'il est vrai qu'il y ait jamais eu une prémisse ou une base permettant d'envisager le démantèlement de l'apartheid, elle a été définie avec éloquence dans cette déclaration. De même, l'atmosphère positive a encore été renforcée par la perspective de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices pour l'Afrique australe qui ait jamais été envisagée et qui se réunira ici le 12 décembre 1989.

M. Abubakar (Nigéria)

Ma délégation se trouve fort encouragée, sinon soulagée, par les termes très clairs et éloquentes de la Déclaration de Harare et est donc pleinement d'accord avec la réaffirmation solennelle de notre conviction que :

"...si Pretoria était disposée à engager des négociations véritables et sincères, l'apartheid pourrait être éliminé de façon pacifique." (A/44/697, par. 14).

Ma délégation partage en outre le point de vue selon lequel :

"Cette situation serait conforme aux aspirations de la majorité de la population d'Afrique du Sud, qui souhaite voir le problème se régler par des négociations" (Ibid.)

et selon laquelle

"...avec le reste du monde ... il est essentiel de créer avant toute négociation une atmosphère propice." (Ibid., par. 18)

Il existe un besoin impérieux de créer une atmosphère propice à renforcer des négociations authentiques. En effet, le mouvement démocratique de masse en Afrique du Sud, de concert avec les mouvements de libération, l'African National Congress of South Africa (ANC) et le Pan Africanist Congress of Azania (PAC) sont disposés à négocier. Malheureusement, il n'est pas de leur compétence de susciter l'atmosphère nécessaire aux négociations.

Le drame de l'apartheid est imputable à ses auteurs. L'éradication de l'apartheid et la manière dont il faut procéder pour l'éliminer reviennent aussi aux architectes de l'apartheid. Les actes de violence, de déstabilisation, d'agression et les législations déshumanisantes dont font clairement état le rapport du Comité spécial contre l'apartheid dont est saisi l'Assemblée ne sont pas des actes ourdis et exécutés par Nelson Mandela et ses camarades prisonniers politiques. Ces actes et ces desseins ne sont pas attribuables à l'ANC et au PAC, illégalement interdits par le régime raciste, non plus qu'à ces femmes et à ces enfants innombrables qui ont été dépossédés de leurs droits naturels. Ce ne sont pas non plus des actes commis par les Sud-Africains exilés par le régime raciste.

C'est l'esprit de ceux qui ont conçu les politiques maléfiques de l'apartheid et l'esprit de leurs enfants qui ont donné son élan initial à l'apartheid en officialisant cette politique dans la législation, c'est cet esprit même qui doit maintenant revenir en arrière et prendre un nouveau départ afin de créer une base à partir de laquelle on puisse éliminer l'apartheid au cours d'une négociation authentique. C'est au régime raciste d'Afrique du Sud, et particulièrement au

M. Abubakar (Nigéria)

gouvernement de De Klerk, qu'il appartient véritablement de créer une base de négociations authentiques. Comme nous le savons tous, nous ne pouvons faire d'omelette sans casser des oeufs. Le nouveau dirigeant de l'Afrique du Sud doit démontrer qu'il possède les ressources intérieures et le courage nécessaire, non seulement pour introduire des réformes générales mais aussi pour les maintenir fermement jusqu'à ce qu'il soit mis fin au système d'apartheid. Nous n'avons que trop longtemps entendu parler de réformes racistes. Les partisans de l'apartheid ne nous ont que trop longtemps demandé de donner une chance à la réforme, comme si réforme était synonyme de paix. Une fois encore, le mirage de la réforme se dissipe, tout compte fait, devant un apartheid plus profondément enraciné. Nous voyons appliquer l'apartheid pour réformer l'apartheid. On ne nous a que trop longtemps demandé de ne pas imposer de sanctions obligatoires et globales à l'Afrique du Sud raciste dans l'espoir qu'elle se rendrait à la raison et aurait la sagesse de négocier la fin de l'apartheid. Nous avons été dupés ainsi de nombreuses fois tandis que l'apartheid et ses partisans gagnaient du temps en faveur de ce système odieux qui est un crime contre l'humanité.

Nous avons sans cesse demandé à ceux qui appliquent et défendent l'apartheid ce qu'ils attendaient des victimes de l'apartheid. Rien souvent, si on ne nous disait pas que les sanctions feraient encore plus de tort aux Noirs, on nous disait que les réformes prenaient du temps. Ensuite, nous avons connu les tactiques de diversion des réformes de l'apartheid : nous avons perdu 43 ans à cause d'elles. Puis, une fois de plus, on nous a dit ici que les Etats Membres des Nations Unies ne pouvaient appuyer le droit du peuple opprimé d'Afrique du Sud ni à la résistance armée ni à la lutte armée contre un régime d'oppression et d'injustice. Que vont nous dire encore les partisans de l'apartheid?

M. Abubakar (Nigéria)

Nous ne pouvons en effet accepter que l'atout continue d'être entre les mains du régime raciste. L'heure de vérité est arrivée et c'est à celui qui détient cet atout, à celui qui est responsable de la répression, de la violence et d'une législation draconienne de faire machine arrière et de réunir les conditions propices à l'instauration de la paix.

La route qui mène de Soweto à Pretoria va aussi de Pretoria à Soweto. Cette voie politique est à double sens. Le peuple noir opprimé d'Afrique du Sud l'a toujours su. Il s'est donc toujours tenu prêt à suivre la longue et sinueuse route qui mène de Pretoria à une paix négociée. Malheureusement, le régime raciste n'a pas voulu négocier, prétendant que la force et la violence militaires peuvent triompher des forces de liberté et de justice. En 1958, Albert Lithuli appelait à des négociations; en 1961 et encore aujourd'hui, Nelson Mandela demande la tenue de négociations. Toutefois, ce n'est pas au régime oppresseur, responsable des massacres de Sharpeville, Soweto et Langa, de dicter ses conditions.

Même aujourd'hui, en ce moment précis, alors que la communauté internationale est d'accord pour reconnaître que les conditions favorables à l'élimination pacifique de l'apartheid sont réunies, le régime raciste ne fait rien pour s'engager rapidement, par le biais de négociations, dans un processus de paix. Il a préféré au contraire les gestes superficiels pour gagner du temps. Les gestes ne sont que ce qu'ils sont; des gestes creux qui n'apportent aucune substance concrète à la volonté affichée de l'Afrique du Sud d'éliminer l'apartheid ni à ses témoignages de bonne foi. Pourtant, malgré ce stratagème évident, les défenseurs de l'apartheid veulent que le peuple opprimé d'Afrique du Sud supporte le même fardeau en jetant les bases de négociations véritables. Le bon sens nous enseigne qu'un homme armé d'un fusil n'est pas sur un même pied d'égalité qu'un homme muni d'un bâton. Comment, dès lors, l'opresseur et l'oppressé peuvent-ils être sur un même pied d'égalité? Comment le prisonnier peut-il négocier avec son geôlier? Tout en affirmant que les Sud-Africains opprimés et leurs représentants ont un rôle déterminant à jouer dans l'élimination pacifique de l'apartheid par le biais de négociations, nous restons convaincus que c'est au régime d'oppression lui-même qu'incombe la responsabilité la plus grande. Cette conviction découle du fait qu'à notre connaissance, les Noirs d'Afrique du Sud ont toujours recherché la paix durant leur long combat.

M. Abubakar (Nigéria)

J'ai commencé mon intervention en rappelant ma conviction que les conditions sont aujourd'hui réunies pour la tenue de négociations pacifiques destinées à mettre fin à l'apartheid. Si tel doit être le cas, cela ne signifie ni n'implique que la communauté internationale relâche ses efforts en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Il fait au contraire qu'une pression accrue soit exercée de l'extérieur afin que des réformes interviennent en Afrique du Sud. Si l'Afrique du Sud est vraiment disposée à négocier, c'est parce qu'elle sent cette pression tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quand bien même cela démontrait une volonté de négocier, notre rôle à l'Assemblée et en tant que membre de la communauté internationale doit être de continuer d'être solidaires de ceux qui luttent pour leur libération, d'accroître l'imposition de sanctions au régime sud-africain, de continuer de consacrer à la question de l'apartheid toute l'attention nécessaire et d'isoler le régime raciste par tous les moyens possibles, tout en appuyant le processus de paix et de négociation. Faire moins reviendrait à donner un sursis immérité au système de l'apartheid.

L'apartheid est un affront pour l'humanité et viole les principes fondamentaux et universels énoncés dans la Charte de l'Organisation et la Déclaration universelle des droits de l'homme doit être mise en lumière. L'apartheid représente une menace pour la paix et la sécurité internationales; il a entraîné des pertes humaines indicibles, la destruction de biens et la déstabilisation de quelques Etats africains. L'apartheid doit être éliminé au plus vite. Mais, c'est au régime de Pretoria de décider si cela doit se faire de manière pacifique ou violente.

Ma délégation continuera, pour sa part, à appuyer tous les efforts en vue d'aboutir à un règlement pacifique. Cependant, nous restons persuadés que le peuple opprimé d'Afrique du Sud conserve le droit de rechercher l'autodétermination par la lutte armée. A notre avis, la voie menant à un règlement politique véritable du conflit en Afrique du Sud peut être trouvée dans la Déclaration d'Harare. Afin de démontrer notre bonne volonté, notre foi et notre détermination d'entamer des négociations pacifiques avec la population majoritaire d'Afrique du Sud, nous joignons une fois encore notre voix à celles des membres du Mouvement des pays non alignés et du Commonwealth pour demander à Pretoria de relâcher tous les prisonniers et détenus politiques sans condition, de lever toutes les interdictions et restrictions frappant des organisations et des particuliers, de

M. Abubakar (Nigéria)

retirer toutes ses troupes des townships, de lever l'état d'urgence et d'abroger toutes les lois oppressives et, enfin, de mettre fin aux procès et aux exécutions politiques.

Répondre à ces exigences permettrait, selon nous, l'instauration d'un climat propice à la tenue de négociations, et nous invitons toutes les parties à tirer pleinement profit des chances qui en découleront. Ma délégation estime en outre que répondre à ces exigences ne peut que conduire à un arrêt des hostilités.

La paix est bien à portée de la main de l'Afrique du Sud si Pretoria fait pour une fois preuve de bonne volonté. Nous ne relâcherons nos efforts et renoncerons à notre lutte contre l'apartheid que lorsque ces conditions seront respectées.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le très grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Assemblée générale au Rév. C. S. Banana, ancien Président du Zimbabwe. Après avoir été président de ce grand Etat de première ligne, M. Banana a continué de prendre part au combat pour la paix en Afrique du Sud, le combat du peuple opprimé d'Afrique du Sud. Il y deux mois encore, il était Coprésident du Groupe de personnalités chargées des auditions publiques sur les activités des sociétés transnationales en Afrique du Sud et en Namibie, auditions auxquelles j'ai eu le privilège de témoigner.

M. BANANA (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée. Vous incarnez à cette haute fonction le meilleur de l'Afrique, l'espérance de notre continent alors que de l'oppression et de la pauvreté du passé il s'achemine vers un avenir d'espoir et d'épanouissement. Il est approprié que vous présidiez une séance où l'on examine les moyens pour la communauté internationale de mettre fin à un vestige particulièrement pernicieux du passé, le système de l'apartheid.

J'aimerais également adresser au peuple namibien mes voeux les meilleurs à l'occasion des élections qui ont lieu aujourd'hui. Le passage depuis si longtemps attendu de la Namibie à la liberté a été durement gagné. Venant d'un Etat africain voisin qui partage une expérience commune de l'histoire, je sais combien ce passage est important et à quel point il peut être périlleux.

M. Banana (Zimbabwe)

Lorsque le Groupe s'est réuni à Genève au mois de septembre, l'attention de la communauté internationale était concentrée essentiellement sur l'Afrique du Sud. En fait, l'Afrique du Sud tenait ses élections selon des critères exclusivement raciaux le jour même où nous en terminions avec les auditions, et les organes d'information ont publié un grand nombre d'analyses et de commentaires sur les changements qui pouvaient ou devaient se produire incessamment. Dans ce contexte, l'une des principales tâches auxquelles nous devons faire face lors de l'élaboration de recommandations était d'évaluer les perspectives de changement réel. Etant donné que cette évaluation sous-tend les grandes directions et l'idée maîtresse de notre rapport, qu'il me soit permis d'énoncer brièvement les facteurs dont nous avons tenu compte en concluant que la communauté internationale devait maintenir et accroître les pressions économiques sur le système d'apartheid.

Pendant les trois journées d'audition, notre Groupe a entendu un grand nombre d'opinions sur la situation actuelle en Afrique du Sud. Nous nous sommes concentrés sur les activités des sociétés transnationales, y compris les banques transnationales, dans le contexte des sanctions internationales qui visent l'élimination du système d'apartheid. Nous avons soigneusement examiné la question de savoir si les sanctions avaient été efficaces et avaient fait pression sur le Gouvernement sud-africain pour qu'il vienne s'asseoir à la table des négociations. Nous avons étudié les témoignages quant aux diverses échappatoires que comportent les sanctions internationales actuellement appliquées, que l'Afrique du Sud n'avait pas manqué d'exploiter avec un certain succès. Nous avons également examiné le rôle que jouent plusieurs gouvernements en aidant l'Afrique du Sud à saper les mesures internationales contre l'apartheid, contrevenant par là même non seulement aux politiques des Nations Unies mais également à leurs propres lois et engagements solennels. Dans nos recommandations, nous évoquons ces diverses questions et nous examinons également ce qui peut être fait pour contribuer à l'avènement d'une Afrique du Sud de post-apartheid.

D'un point de vue historique, la domination raciste de l'Afrique du Sud repose sur l'énorme courant de profits allant à la minorité blanche et aux investisseurs étrangers. Cette association entre l'investisseur de l'extérieur et l'opresseur de l'intérieur a été cruciale pour le maintien du système d'apartheid. Leurs intérêts économiques communs ont été au coeur du système d'apartheid, faisant fi de toutes autres considérations, qu'elles soient d'ordre religieux, moral ou humain.

M. Banana (Zimbabwe)

Le rôle des intérêts économiques étrangers en Afrique du Sud a été, pour cette raison même, au centre de l'attention des Nations Unies pendant de nombreuses années. En particulier, l'attention s'est portée sur les activités des sociétés transnationales, car elles ont joué un rôle clef en transférant des investissements et des techniques de l'étranger en Afrique du Sud, dont elles canalisent les profits.

Au cours des deux dernières décennies, alors que l'opposition à l'apartheid ne faisait que croître à l'intérieur du pays et que les pressions internationales dues aux sanctions et aux boycottages des consommateurs se renforçaient, la rentabilité du système a commencé de s'effriter. Les coûts que représentent le maintien de la sécurité à l'intérieur du pays, l'agression sud-africaine contre les Etats voisins, le contournement des sanctions et, ce qui est peut-être le plus important, les coûts d'une croissance économique orientée en fonction des impératifs irrationnels du préjugé racial ont prélevé un lourd tribut. L'économie sud-africaine n'a cessé de s'altérer, son taux de croissance est retardé et elle est de moins en moins capable de soutenir le niveau de vie élevé de la minorité blanche. En fait, étant donné que l'économie s'accroît en moyenne de 2 % par an et l'inflation de 16 %, le revenu réel de la population blanche a considérablement baissé au cours des cinq dernières années. Les résultats sont manifestes. Un nombre croissant de Sud-Africains blancs, qui viennent de prendre conscience de la démenche économique de l'apartheid, ont joint les rangs des laissés-pour-compte. Un plus grand nombre encore quand ils le peuvent votent avec les pieds et quittent le pays. Les estimations montrent que la population blanche d'Afrique du Sud va baisser en termes absolus cette année.

Les sociétés transnationales, également, ont découvert que les liens qu'elles entretiennent avec l'Afrique du Sud les exposent à des vicissitudes bien pires que l'opprobre international. Elles doivent de plus en plus s'accommoder d'un climat d'affaires malsain, qui s'accompagne de conditions économiques et politiques imprévisibles et explosives et de faibles promesses de stabilité à long terme. Quelque 277 sociétés transnationales ont retiré leurs participations d'Afrique du Sud depuis 1985. Nombre de ces sociétés ont été obligées de partir en raison des pressions exercées dans leur propre pays par les consommateurs et la population, et il importe de reconnaître que ces pressions ont été les plus efficaces aux

M. Banana (Zimbabwe)

Etats-Unis; près de 60 % des sociétés qui ont retiré leurs investissements sont américaines. Dans certains pays importants d'Europe, la pression populaire n'a pas donné lieu, comme aux Etats-Unis, à une action ferme des gouvernements. Dans certains pays, les gouvernements ont délibérément empêché que ce sentiment populaire ne se traduise concrètement dans la politique des entreprises, alors que dans d'autres, on est confronté à une organisation et à une information des masses déficientes. L'une des raisons pour lesquelles les auditions publiques ont eu lieu cette fois en Europe a été, en effet, d'essayer d'attirer l'attention du public européen sur la situation actuelle.

L'avenir de l'Afrique du Sud est entre les mains de son propre peuple. Mais, sans aucun doute, les pressions extérieures l'ont aidé dans sa lutte contre l'apartheid. Notre recommandation selon laquelle les sanctions internationales doivent être maintenues et renforcées vise non pas à détruire l'économie sud-africaine, mais à faire monter les enjeux économiques, à faire en sorte que le Gouvernement et les milieux d'affaires d'Afrique du Sud se rendent compte que leur propre bien-être exige l'élimination de l'apartheid. Dans une certaine mesure, à en juger par la situation actuellement détendue en Afrique du Sud, cette prise de conscience ne cesse de croître dans les milieux influents.

Pretoria a reconnu qu'il fallait procéder à des changements internes. Il a renoncé à ses positions ouvertement agressives en Angola et en Namibie. Mais on ne s'est pas encore engagé à mettre fin au système de racisme institutionnalisé que le monde a condamné comme étant un crime contre l'humanité. On y parle toujours de réforme, de changements progressifs qui ne serviraient simplement qu'à cacher les réalités de la domination et de l'oppression raciales. Dans ces circonstances, le Groupe n'a pas accepté l'idée que le monde devrait renoncer aux sanctions et donner une chance à M. De Klerk. A notre avis, le monde devrait donner une chance au peuple d'Afrique du Sud afin qu'il puisse choisir son propre destin. Si la communauté internationale ne continue pas à exercer des pressions pour que des changements interviennent en ce moment critique, nous perdrons l'élan qui nous permettra de mettre fin à l'apartheid.

Que pensent les sociétés transnationales de la situation actuelle en Afrique du Sud? Comment justifient-elles leur participation à des domaines expressément interdits par des accords internationaux? Pourquoi tant de sociétés qui ont prétendument retiré leurs intérêts en Afrique du Sud ont-elles encore des intérêts de non-capital dans le pays? Il est de mon triste devoir de dire que nous

M. Banana (Zimbabwe)

n'avons pu obtenir des informations sur ces points de la part de ces sociétés. Les quelque 800 sociétés transnationales qui entretiennent des liens avec l'Afrique du Sud ont, dans leur grande majorité, refusé de participer aux auditions. Seules 200 parmi celles qui y ont été invitées ont répondu. La plupart se sont fait excuser. Quelques-unes seulement ont envoyé de brèves réponses écrites.

Cependant, les positions des sociétés transnationales ont été exprimées au cours des auditions par des délégations de la Chambre de commerce internationale et plusieurs représentants des milieux d'affaires sud-africains, dirigés par les chambres de commerce associées d'Afrique du Sud. Ces représentants ont argué du fait que la présence des sociétés transnationales en Afrique du Sud profitait en fait à la population noire, en lui conférant un pouvoir économique et en forçant l'adoption de normes acceptables en ce qui concerne les conditions de travail et les conditions sociales. A leur avis, les sanctions internationales visant à mettre un terme à leurs rapports avec l'Afrique du Sud ne pouvaient que porter préjudice à la population noire du pays.

M. Banana (Zimbabwe)

D'autres témoins ont émis des opinions diamétralement opposées, notamment ceux qui sont venus parler au nom de la communauté noire d'Afrique du Sud. A leur avis, il était inexact et immoral de prétendre que des sanctions ne devraient pas être imposées parce qu'elles engendreraient une perte d'emplois; de telles pertes représentaient le coût inévitable de la lutte pour la liberté, et la communauté noire était prête à en payer le prix. Ils ont dit que le Gouvernement sud-africain restait intransigeant sur la question de l'élimination de l'apartheid, et qu'une pression internationale accrue sur les courants financiers et commerciaux serait d'une importance critique dans les mois à venir.

Ces derniers points de vue sur les réalités économiques, politiques et morales en Afrique du Sud sont très convaincants. En même temps, le Groupe a été fortement troublé par l'argument selon lequel le fardeau des sanctions retombait sur les membres de la communauté noire qui étaient le moins à même de les supporter. C'est la raison pour laquelle nous recommandons que, tout en exerçant une pression accrue sur l'économie sud-africaine, la communauté internationale, y compris les sociétés transnationales, prenne des mesures pour minimiser les pertes subies par les travailleurs noirs et leurs familles.

Etant donné que l'Assemblée est saisie du rapport du Groupe, je ne ferai qu'énumérer les principales recommandations qui appellent des décisions de l'Assemblée. Nous avons demandé que les gouvernements prennent une série de mesures à propos des sanctions dans les domaines du financement à court terme, de l'investissement et du commerce.

Dans le domaine des finances, nous demandons qu'il soit mis fin aux crédits commerciaux, au swap de l'or et à la vente d'or à terme. Nous demandons l'imposition de restrictions aux prêts bancaires, et nous demandons aux banques de fixer des conditions politiques au rééchelonnement du paiement de la dette qui pourraient aboutir à la désintégration de l'apartheid.

S'agissant des investissements, nous demandons aux gouvernements d'exiger des sociétés transnationales qu'elles retirent leurs investissements de l'Afrique du Sud, d'abroger les accords sur la double imposition et de ne pas accorder de déductions fiscales sur les investissements sud-africains. Nous demandons l'adoption de législations nationales qui réglementent l'octroi de licences et de concessions et la fourniture de techniques à l'Afrique du Sud. Nous demandons aux sociétés de garantir à la main-d'oeuvre noire un traitement juste et équitable lorsqu'elles désinvestissent.

M. Banana (Zimbabwe)

S'agissant du commerce, nous demandons aux gouvernements de s'engager à réduire constamment les liens commerciaux et, notamment, d'interdire les importations de produits agricoles, d'articles manufacturés, de minéraux non stratégiques, d'or, de platine et de charbon en provenance d'Afrique du Sud. Nous demandons l'élimination graduelle des crédits commerciaux, le renforcement de l'embargo sur les armes et le pétrole, et l'interdiction des exportations des machines-outils et des biens d'équipement vers l'Afrique du Sud.

Une recommandation particulièrement importante faite par le Groupe portait sur la dette internationale de l'Afrique du Sud, dont une fraction importante devrait venir à échéance en juin 1990. Nous avons demandé instamment que les banques transnationales qui sont détentrices de cette dette imposent de strictes conditions politiques au rééchelonnement de celle-ci. Une telle mesure de la part des banques aurait un impact immédiat. Malheureusement, les principales banques créditrices ont fait la sourde oreille. Elles se sont hâtées de mener à bien des négociations avec l'Afrique du Sud, et l'annonce de l'accord, en octobre, était une indication de plus du peu de cas qu'elles font des considérations d'ordre moral, humain et éthique face à la volonté de maximiser les profits. Le rééchelonnement de la dette, cependant, ne signifie pas que ces banques ne peuvent pas exercer de pression sur l'Afrique du Sud. S'agissant de la question importante des crédits commerciaux à court terme, dont dépend considérablement l'économie sud-africaine, les principales banques internationales pourraient jouer un rôle positif et déterminant. Nous espérons qu'elles le feront.

Le rééchelonnement hâtif de la dette de l'Afrique du Sud par les banques transnationales fait ressortir une lacune importante des mesures internationales existantes contre l'apartheid : l'absence de renseignements opportuns et adéquats sur les activités de ceux qui appuient le système. Les banques qui refusent de coopérer pour faire pression sur l'Afrique du Sud ont des intérêts bien plus grands en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, où existent des mouvements anti-apartheid très actifs et très suivis. Si elles devaient faire face à la perspective d'un mouvement de mécontentement coordonné des consommateurs en raison de leur politique avec l'Afrique du Sud, elles seraient bien plus susceptibles d'adopter une position anti-apartheid plus nette; mais les vastes mouvements anti-apartheid n'ont pu agir à temps pour mobiliser l'opinion publique. Les informations publiques disponibles n'étaient ni opportunes ni adéquates. Cette

M. Banana (Zimbabwe)

lacune attire davantage l'attention lorsque nous considérons la mise en oeuvre des sanctions existantes. Même si elles ont été efficaces pour exercer une certaine pression sur l'économie et le Gouvernement sud-africains, elles renferment encore de nombreuses échappatoires et ne sont pas respectées par tous les gouvernements.

Aujourd'hui, aucun gouvernement à l'exception de l'Afrique du Sud ne défend ni ne justifie l'apartheid; mais des grands pays, tels que le Royaume-Uni, le Japon et la République fédérale d'Allemagne, s'opposent à toute action efficace pour mettre fin à ce système. Ils essaient de rationaliser leur position avec force arguties, mais peu d'entre eux sont prêts à oublier l'intérêt qu'ils ont au maintien de l'apartheid. Par contre, les Etats-Unis ont quitté les rangs de ces pays et on ne peut que s'en féliciter. Depuis que le Congrès américain a adopté en 1986 le Comprehensive Anti-Apartheid Act, qui a été appuyé malgré le veto présidentiel, les Etats-Unis ont nettement progressé. Les pays nordiques ont également agi de façon très efficace pour réduire leurs liens avec l'Afrique du Sud. Si, aujourd'hui, l'atmosphère a changé en Afrique du Sud, c'est certainement, dans une grande mesure, grâce à ces gouvernements.

L'un des aspects les plus décourageants de la situation actuelle, c'est que de nombreux gouvernements, de pays développés comme de pays en développement, aident systématiquement et subrepticement à tourner les sanctions. Ces gouvernements se sont engagés solennellement à prendre des mesures de toutes sortes contre l'apartheid et cependant, ils trichent. La plupart des violations les plus graves ont lieu dans les domaines les plus délicats, tels que le commerce des armes, du pétrole et des technologies. Si ces renseignements étaient largement diffusés, nombre des gouvernements qui, actuellement, trichent en matière de sanctions devraient être mis au pilori pour les obliger à rentrer dans le droit chemin.

Pour accroître l'efficacité des "sanctions populaires", les renseignements sont essentiels. Nous avons fait plusieurs recommandations pour veiller à ce que les renseignements disponibles soient collectés, analysés et diffusés. L'une des recommandations tend à ce que l'Assemblée générale entame une étude sur la mise en oeuvre des sanctions internationales existantes. Nous demandons que cette étude soit franche et qu'on y désigne nommément les pays qui, subrepticement ou de tout autre façon, aident l'Afrique du Sud à maintenir l'apartheid.

Une recommandation centrale du Groupe tend à ce que les Nations Unies créent un système de surveillance chargé de diffuser régulièrement des renseignements détaillés sur les flux commerciaux et financiers vers l'Afrique du Sud et à partir

M. Banana (Zimbabwe)

de l'Afrique du Sud. Un tel mécanisme pourrait également cibler l'attention internationale sur un phénomène relativement nouveau, à savoir les investissements des sociétés transnationales sud-africaines dans d'autres pays. Armés de tels renseignements, les mouvements populaires anti-apartheid devraient être en mesure d'influencer les politiques des entreprises vis-à-vis de l'Afrique du Sud beaucoup plus efficacement qu'ils ne le peuvent à l'heure actuelle. Je voudrais instamment prier l'Assemblée de se prononcer rapidement sur cette recommandation, car elle pourrait être l'une des mesures les plus efficaces que nous puissions prendre pour éliminer l'apartheid.

En conclusion, je voudrais évoquer l'avenir. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, on parle beaucoup maintenant, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud, de la fin imminente de l'apartheid. Je voudrais souligner le souci du Groupe de ne pas sous-estimer les problèmes qui nous attendent ou l'intransigeance de ceux qui, aujourd'hui, détiennent le monopole du pouvoir politique en Afrique du Sud.

M. Banana (Zimbabwe)

Nous ne pouvons pas dire quand l'apartheid cessera d'exister : cela dépendra du peuple sud-africain. Ce que nous pouvons dire, c'est que la communauté des nations représentées ici a la responsabilité collective de veiller à ce que le peuple en lutte de l'Afrique du Sud reçoive tout l'appui que nous pouvons lui fournir. Et je ne parle pas seulement de l'abolition de l'apartheid mais des défis qu'il faudra relever une fois ce système criminel éliminé.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'entreprendre un programme complet de formation et d'éducation pour les Sud-Africains noirs à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin de les préparer à relever ces défis. Nous demandons aux sociétés transnationales qui ont profité des richesses abondantes de l'Afrique du Sud de jouer un rôle constructif non seulement dans l'abolition de l'apartheid, mais dans la contribution à ces programmes. Ensemble, nous pouvons jouer un rôle positif marquant dans l'avènement d'une Afrique du Sud non raciste et démocratique.

M. SALAH (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, permettez-moi, au début de mon intervention, d'exprimer nos remerciements et nos félicitations au Comité spécial contre l'apartheid pour le rôle important qu'il joue dans la mobilisation de l'opinion publique et dans le renforcement de la campagne internationale contre l'apartheid. Nous tenons également à exprimer nos remerciements à son président, M. Garba, du Nigéria, pour la compétence avec laquelle il dirige ses travaux. Notre gratitude va aussi aux membres du Comité et au secrétariat du Centre contre l'apartheid pour les rapports importants soumis à l'Assemblée générale, qui nous donnent un aperçu exhaustif et détaillé des pratiques et des politiques oppressives du Gouvernement de l'Afrique du Sud à l'encontre de la majorité noire, et relatent les actes d'agression commis par l'Afrique du Sud contre les pays voisins.

L'Organisation des Nations Unies ne ménage aucun effort et a adopté de multiples résolutions, y compris toutes celles qu'a adoptées l'Assemblée générale à ses sessions ordinaires, notamment la résolution 43/50 A à K, dont le but est de mettre fin à la politique de discrimination raciale du Gouvernement minoritaire raciste de l'Afrique du Sud. Toutefois, le Gouvernement sud-africain continue de défier la volonté de la communauté internationale en violant les principes des Nations Unies et en rejetant les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Ce gouvernement poursuit sa politique répressive pour supprimer toute opposition nationale. Il intensifie sa guerre non déclarée contre

M. Salah (Jordanie)

les pays de la ligne de front, dans le cadre de sa politique de déstabilisation de ces pays, en vue de détruire leur économie, afin qu'ils cessent de s'opposer à la politique de discrimination raciale et d'appuyer le mouvement de résistance nationale.

Devant ces pratiques persistantes du gouvernement raciste d'Afrique du Sud, la reconduction de l'état de siège et l'application de multiples lois oppressives, les déclarations faites par ce gouvernement sur certains changements politiques ne peuvent être considérées que comme un geste de relations publiques pour améliorer son image et réduire la pression internationale.

Le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud représente non seulement une violation des principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des normes fondamentales du comportement civilisé des Etats, mais un crime contre l'humanité et un danger pour la paix et la sécurité internationales. Ce régime se maintient au pouvoir par la force et par l'oppression des nationalistes, sans égard pour les libertés fondamentales. Il recourt même à la déportation, à la détention sans jugement, à la torture, à l'assassinat, aux enlèvements et aux agressions contre les pays voisins.

L'appui de la communauté internationale à la lutte du peuple sud-africain lui donne les forces nécessaires pour poursuivre son combat légitime contre l'injustice et la persécution. Les dirigeants de ce peuple militant ont fait preuve de beaucoup de souplesse dans leur position politique, afin de parvenir à un règlement pacifique. Ils ont prouvé que leur peuple était épris de paix et qu'il cherchait à instaurer une société régie par la justice et l'entente. Ils ont présenté des demandes légitimes qui, si elles étaient acceptées par le Gouvernement de l'Afrique du Sud, créeraient un climat propice à des négociations constructives et à un dialogue démocratique auquel participeraient, sur un pied d'égalité, toutes les parties concernées. Ce serait le meilleur moyen de parvenir à une solution pacifique du conflit.

Malgré l'opinion unanime de la communauté internationale à ce sujet, les derniers événements mentionnés dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid confirment que :

"... la situation en Afrique du Sud est demeurée dans l'impasse, bien que certains faits nouveaux soient à signaler sur les plans interne et externe".

(A/44/22, p. 8, par. 5)

M. Salah (Jordanie)

D'aucuns croient possible de persuader les dirigeants de l'Afrique du Sud de renoncer volontairement à leur politique de discrimination raciale. Ils ont tort, car les dirigeants de l'Afrique du Sud cherchent constamment à renforcer leur régime raciste.

Etant donné que l'Organisation des Nations Unies, par ses principes et ses objectifs, incarne la conscience et les espoirs de l'humanité, il lui incombe, ainsi qu'à ses Etats Membres, d'assumer une responsabilité particulière et un devoir sacré, en éliminant cette odieuse politique de discrimination raciale. C'est pourquoi l'Organisation et ses Etats Membres doivent adopter toutes les mesures de dissuasion nécessaires et imposer des sanctions complètes dans le but d'isoler le Gouvernement de l'Afrique du Sud sur le plan international, pour l'obliger à renoncer rapidement à sa politique de discrimination raciale.

M. Salah (Jordanie)

Même si les sanctions économiques n'ont pas des résultats aussi rapides et efficaces qu'on l'espérait, elles auront sans aucun doute leur effet et, par conséquent, il faut continuer à les imposer et à élargir leur champ d'application.

Je voudrais me référer maintenant aux recommandations du Groupe de personnalités éminentes, qui figurent au document A/44/576, où il est dit notamment :

"Le Groupe est fermement convaincu que l'avenir de l'Afrique du Sud sera uniquement déterminé par les habitants de l'Afrique du Sud eux-mêmes, Blancs et Noirs. Mais il reconnaît également que le renforcement continu des pressions extérieures peut et doit instaurer un climat propre à leur donner effet sur le plan intérieur, s'agissant tant du gouvernement que du milieu des affaires." (A/44/576, par. 19)

C'est pourquoi nous condamnons toute collaboration entre le régime sud-africain et n'importe quel autre pays et nous demandons qu'il soit mis fin à tout appui accordé au Gouvernement sud-africain. A cet égard, nous condamnons également la coopération qui s'est établie entre le Gouvernement de l'Afrique du Sud et Israël, notamment dans les domaines militaire et nucléaire.

Un régime fondé sur la discrimination raciale, sur le rejet des droits fondamentaux de l'écrasante majorité de la population, est en contradiction avec les religions révélées de même qu'avec les principes de la Charte des Nations Unies auxquels sont attachés tous les Etats Membres de l'Organisation.

En Jordanie, inspirés par notre foi dans les valeurs et la morale qui garantissent la dignité et la liberté de l'homme et qui nous guident dans notre politique, nous appuyons les revendications justes et légitimes du peuple de l'Afrique du Sud. Nous le saluons pour sa lutte héroïque contre la politique de discrimination raciale. Nous sommes persuadés que, malgré la politique d'oppression pratiquée par le régime sud-africain, les forces nationalistes poursuivront leur lutte et la mobilisation de leurs potentialités et continueront d'intensifier leurs efforts pour atteindre leurs justes objectifs, quels que soient les sacrifices à consentir et quel que soit le temps que cela exigera.

Nous demandons à tous les pays de se conformer strictement aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre la politique d'apartheid. Ces résolutions doivent être appliquées, car si les engagements qu'elles contiennent étaient respectés par tous les pays Membres, il ne fait aucun doute que la politique de discrimination raciale serait abolie.

M. Salah (Jordanie)

Nous en appelons à tous les pays et à toutes les organisations afin qu'ils continuent d'apporter leur aide morale et matérielle au peuple d'Afrique du Sud pour lui permettre de poursuivre sa lutte en faveur de l'obtention de ses droits. Cette aide doit aussi être apportée aux pays de première ligne pour alléger le fardeau qu'ils supportent. A cet égard, nous appuyons les recommandations du Comité spécial contre l'apartheid, contenues au paragraphe 275 de son rapport auquel je me suis référé précédemment. Nous espérons que ces recommandations seront appliquées totalement.

A l'heure actuelle, le monde est entré dans une époque de détente internationale qui a contribué à aboutir à des solutions pacifiques dans nombre de conflits régionaux dans différentes parties du monde. Les efforts intenses déployés par les Nations Unies ont joué un rôle majeur dans ces réalisations, dont la plus importante est sans doute la mise en application du Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Cette évolution positive nous donne l'espoir qu'il sera possible de parvenir à un règlement pacifique du conflit en Afrique du Sud.

L'établissement de la paix en Afrique du Sud ne saurait être possible sans la participation de la population tout entière. Il incombe au Gouvernement de l'Afrique du Sud d'entendre la voix de la sagesse et d'entamer le dialogue avec la majorité noire, par le truchement de ses représentants. Ce gouvernement se trompe lui-même s'il continue de croire qu'il peut ignorer les justes revendications des nationalistes noirs. Ce gouvernement doit comprendre que le temps ne joue pas en sa faveur. Au contraire, si ce dialogue constructif n'est pas entamé immédiatement, la paix et l'entente ne sauraient remplacer les conflits et l'affrontement comme le demandent les valeurs morales et les conventions internationales.

M. DJOUDI (Algérie) : Depuis des décennies maintenant, le système d'apartheid perturbe la stabilité et la sécurité de l'ensemble austral du continent africain et constitue toujours une menace sérieuse à la paix et la sécurité internationales.

Entreprise totalitaire qualifiée de crime contre l'humanité par une convention internationale, ce système est également un crime contre la paix et la sécurité de l'humanité en ce qu'il défie la condition humaine dans son essence.

Forme odieuse de discrimination raciale imposée par un régime minoritaire au peuple sud-africain, dont il occulte la souveraineté et les droits les plus

M. Djoudi (Algérie)

élémentaires, l'apartheid se perpétue par l'usage de la force brutale, la répression la plus sauvage et la multiplication d'actes criminels d'intimidation et de déstabilisation économique et politique contre les Etats indépendants voisins.

Au moment où nous débattons de la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain, comme nous le faisons chaque année, et malheureusement depuis trop longtemps, la situation des populations sud-africaines demeure dramatique.

C'est ainsi que pour accentuer sa domination, le régime raciste fait usage de tous les moyens répressifs dont il dispose, y compris le recours de plus en plus fréquent à des vigiles recrutés et armés par les forces de police.

La répression ne se limite pas seulement aux actes de violence commis par les forces de police mais englobe tout à la fois les arrestations arbitraires et les emprisonnements massifs, les détentions sans inculpation ni procès, la torture et les exécutions sommaires.

Ces abus n'épargnent personne, pas plus les militants ou les syndicalistes et les membres du clergé que les femmes et les enfants. Ces enfants, dont l'âge ne dépasse pas 18 ans, sont aujourd'hui au nombre de 30 000 dans les geôles sinistres du régime de Pretoria et constituent la cible préférée des brutalités policières.

Cependant, le déchaînement de la violence répressive du régime de Pretoria, qui fait subir au peuple sud-africain d'imaginables souffrances, la prorogation indéfinie de l'état d'urgence, qui confère des pouvoirs illimités aux forces de police, et les exécutions sommaires de patriotes sont loin d'altérer la détermination du peuple sud-africain à recouvrer la plénitude de ses droits, par tous les moyens possibles, et ne font, en fait, que galvaniser ses forces dans sa résistance à l'odieux système d'apartheid.

Cette détermination à mener la lutte jusqu'à l'élimination totale de l'apartheid, la majorité sud-africaine l'a prouvée à maintes reprises à travers les multiples manifestations massives organisées dans les townships et au cours des différentes grèves générales.

Devant l'ampleur de la résistance populaire à la police d'apartheid et son extension à l'ensemble du pays et à toutes les composantes de la société, y compris les chefs religieux et les institutions confessionnelles, le régime de Pretoria, après avoir imposé de sévères restrictions aux organes d'information nationaux et étrangers et interdit de toute activité politique les organisations anti-apartheid, dans l'espoir vain d'étouffer les appels à la liberté du peuple sud-africain et de

M. Djoudi (Algérie)

voiler au reste du monde la cruelle réalité de l'apartheid, le régime de Pretoria donc n'a eu d'autre choix que d'accepter la tenue de la gigantesque manifestation populaire de Johannesburg organisée par l'African National Congress (ANC), le 29 octobre dernier.

M. Djoudi (Algérie)

L'envergure du mouvement populaire de rejet total du système d'apartheid a ébranlé le régime raciste dans ses fondations mêmes, et la crise politique qui a causé la démission de l'ancien président sud-africain et les libérations récentes des dirigeants politiques n'en sont pas moins les signes du désarroi du régime.

Ce cycle infernal de la violence, le régime minoritaire d'Afrique du Sud l'impose également aux Etats indépendants de la région en recourant systématiquement à la destruction de leurs infrastructures économiques afin d'accroître leur dépendance et de décourager leur soutien à la lutte légitime des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie et l'assistance à leurs mouvements de libération nationale.

Ces actes d'agression et de déstabilisation qui ont jusqu'à présent coûté aux neuf pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADEC), plusieurs milliards de dollars des Etats-Unis et d'innombrables vies humaines, s'accompagnant toujours d'un appui militaire permanent aux forces subversives de l'UNITA en Angola et de ladite RENAMO au Mozambique, et ce, malgré les développements positifs dans la région.

Si, au fil des ans, le régime de Pretoria a réussi à renforcer ses capacités militaires et à augmenter sa puissance dans ce domaine, il n'a pu le faire qu'à travers un réseau bien tissé de complicités faisant fi de l'existence d'un embargo sur les armes et, à cet égard, le rapport sur l'évolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud et les dernières révélations des médias sont suffisamment éloquents quant au degré de collusion entre les deux régimes, grâce à l'assistance technologique qu'ils ne cessent de recevoir dans ce domaine.

Dès lors, il est clair que sa capacité de défi, le régime raciste de Pretoria la puise dans l'existence de rapports d'intérêt étroits avec certains pays qui, en le confortant dans son intransigeance, réduisent considérablement la portée et les effets réels des diverses mesures adoptées jusque-là contre l'Afrique du Sud, tant individuellement que collectivement.

Les soutiens dont il continue de bénéficier, en lui donnant la certitude que de telles sanctions ne seront pas mises en oeuvre, lui assurent également toute l'impunité de son entreprise hégémonique à l'échelle régionale et le conforte dans son attitude de défi vis-à-vis des efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin à la politique d'apartheid.

M. Djoudi (Algérie)

En persistant dans cette attitude, le régime d'apartheid apporte lui-même les preuves de son inaptitude à se réformer et qu'il n'est de seul remède à ce fléau avilissant pour l'homme que son éradication totale par une action immédiate et concertée de la part de toute la communauté internationale.

Ce faisant, il appartient encore une fois au Conseil de sécurité de prendre enfin le relais de l'Assemblée générale en vue d'adopter les mesures qui s'imposent au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

En réaffirmant aux représentants légitimes des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie, l'ANC et la SWAPO, ainsi qu'aux Etats de la Ligne de Front, le soutien et la solidarité indéfectibles de mon pays à leur juste combat contre l'apartheid, j'aimerais saluer, une fois de plus l'action ininterrompue du Comité spécial contre l'apartheid pour que l'opinion mondiale soit informée continuellement des agissements criminels de Pretoria et pour éliminer à jamais cet odieux système.

M. LEWIS (Antigua-et-Barbuda) (interprétation de l'anglais) : Les arguments du régime d'apartheid en Afrique du Sud selon lesquels les sanctions restent sans effet et que la situation a été désamorcée se sont avérés non fondés. Ce n'était qu'une simple tentative du régime raciste d'éluder des sanctions beaucoup plus complètes. En fait, le courant de l'histoire va constamment contre le régime maléfique. Les événements récents ont montré amplement que la puissance économique et politique de l'Afrique du Sud s'est étiolée et qu'il est de l'intérêt du régime de travailler rapidement pour façonner une société nouvelle fondée sur la justice et l'équité s'il ne veut pas être confronté à des conséquences graves et horribles.

Le régime raciste continue de se faire l'illusion que certains intérêts seront toujours à ses côtés en des heures difficiles, et le refinancement récent de sa dette l'encourage davantage. Les défenseurs des causes perdues luttent avec amertume, et, bien que ni la justice ni le courant de l'histoire ne soient de leur côté, ils s'accrochent à la moindre lueur d'espoir. En lisant ce qui s'est passé devant le groupe de discussion des Nations Unies à Genève, au début du mois de septembre, lorsque les dirigeants des milieux d'affaires d'Afrique du Sud ont tenté de présenter des arguments selon lesquels les sanctions ne donnaient pas de résultats, et en lisant leurs réponses aux questions, on se rend compte que le récent refinancement de leur dette permettra simplement aux affaires de suivre leur cours. Un membre de l'équipe sud-africaine devant le groupe de discussion des

M. Lewis (Antigua-et-Barbuda)

Nations Unies, M. Manfred Graf von Roon, a présenté l'idée fantaisiste selon laquelle tous ceux qui sont à la gauche du Parti conservateur raciste intransigeant de M. Andries Treunicht sont au fond des réformateurs. Lorsqu'on lui a demandé quelles étaient les réformes que son groupe souhaitait voir réalisées, von Roon a répondu : l'abrogation du Group areas act et plus de formation pour les Noirs. Contrairement à chaque témoin, il n'a pas pu se résoudre à reconnaître que le but final est l'abolition de l'apartheid et l'établissement d'un système électoral d'un homme, une voix.

Non, les racistes n'accepteront pas la notion d'un homme, une voix et ils ont été refinancés pour continuer leurs affaires comme si de rien n'était. A Washington, le représentant Haword Wolpe, démocrate du Michigan, Président du Sous-Comité de l'Afrique a dû affirmer avec peine :

"J'ai été très déçu de la réponse de la communauté bancaire. Cette mesure représente un stimulant énorme pour les défenseurs de l'apartheid. Au moment où une pression est exercée pour aboutir à des négociations, cette mesure réduit considérablement cette pression."

Le Président Kenneth Kaunda de Zambie l'a dit plus fermement :

"Les banquiers saignent le paysan en appuyant l'Afrique du Sud. Ce sont des vampires."

Ils viennent au secours d'un régime qui permet que le Rév. Allen Aubrey Boesak prêche tout un sermon alors qu'un soldat sud-africain pointe sur sa tête sa mitraillette chargée, et maintenant nous apprenons que l'Afrique du Sud a essayé une fusée balistique à portée intermédiaire pouvant transporter des ogives nucléaires.

Le régime qui attire tellement les intérêts bancaiers est le même régime qui n'a cessé de démontrer qu'il n'est pas digne de confiance. C'est le régime qui, en dépit des efforts faits par de nombreux pays et en dépit de ses propres engagements et promesses, continue d'ériger des obstacles sur la voie du processus menant à l'indépendance en Namibie et qui fabrique de façon flagrante des histoires pour la consommation des médias internationaux. Nous savons, par exemple, que les récentes allégations de l'Afrique du Sud, selon lesquelles les nationalistes noirs ont traversé la Namibie en partant de l'Angola une semaine avant que se déroulent les élections libres organisées pour que le territoire accède à l'indépendance, étaient fondées sur des faux messages diffusés par la radio. Espérons que les élections

M. Lewis (Antigua-et-Barbuda)

qui commencent aujourd'hui - 7 novembre - en Namibie pourront se dérouler sans l'ingérence des forces racistes. C'est ce même régime qui a délibérément organisé des voyages pour ne montrer aux visiteurs que ce que le régime veut bien leur montrer, et qui engage les soi-disant intellectuels comme Colin Vale à l'Université de Witwatersrand pour propager sa philosophie nazie dans un journal aussi réputé que Global Affairs. Mais, la vérité finit toujours par éclater.

Le journal sportif The Crickerter n'est pas une publication dans laquelle on trouverait en principe une accusation contre l'apartheid, mais dans l'édition du mois d'août dernier c'est précisément ce qui a été écrit par David Sheppard, le révérend de Liverpool.

M. Lewis (Antigua-et-Barbuda)

Cette éminente personnalité, qui est internationalement connue comme sportif et comme théologien, s'est rendue en Afrique du Sud pour constater elle-même les prétendues améliorations dont les divers moyens d'information avaient fait état. Cette personnalité de l'Eglise d'Angleterre était accompagnée par sa femme et par l'archevêque catholique de Liverpool, Derek Worlock.

Sheppard a indiqué que les autorités sud-africaines étaient sélectives dans le choix de ce qu'elles montraient aux visiteurs, mais Sheppard et son équipe se sont efforcés d'avoir une perspective réelle du scénario sud-africain. Une fois son enquête terminée, l'évêque a été obligé de faire la déclaration suivante :

"Ce qui nous a le plus frappés a été la visite d'une douzaine de cités noires ou métisses. Parfois nous y avons passé la nuit, visité les gens dans leur foyer, vu diverses réalisations, écouté longuement ceux qui y vivent et y travaillent et conversé avec des groupes dans la rue. De nombreux sportifs et visiteurs nous avaient dit que les choses s'amélioreraient, que l'apartheid s'effrondrait rapidement et que les troubles se calmaient ... Nous avons, au contraire, vu une situation qui était bien plus terrible que nous ne l'imaginions."

Le groupe de personnalités éminentes du Commonwealth des nations nous a fourni une étude détaillée de l'existence sud-africaine. A présent, un groupe, dont deux évêques anglais, a constaté lui-même sur place la situation qui existe véritablement. Pourtant, on hésite encore à appliquer des sanctions plus rigoureuses et plus globales. Les travailleurs ont parlé, les syndicalistes ont appuyé leurs déclarations, des vieillards et des jeunes filles, des enfants et des mères de famille ont tous montré quelle était la réalité quotidienne en Afrique du Sud. Des personnalités éminentes se sont prononcées, et on continue de prendre des demi-mesures.

L'évêque de Liverpool a déclaré que, même si beaucoup de mesquineries de l'apartheid ont disparu, le "grand apartheid" est solidement en place. Les questions découlant des politiques relatives aux terres, à la ségrégation, à l'éducation, à la police et à la prise de décisions remontent à la surface. Pourtant, en dépit de tout cela, des personnes responsables perçoivent des accents sincères dans les déclarations de F. W. De Klerk et dans la mise en scène du gouvernement actuel.

M. Lewis (Antigua-et-Barbuda)

Antigua-et-Barbuda, en examinant la nouvelle direction de F. W. De Klerk, reconnaît que le Gouvernement de l'Afrique du Sud n'a nullement l'intention de répondre aux efforts de raison, de logique, de moralité et de persuasion. Antigua-et-Barbuda souscrit au principe selon lequel toutes les personnes sont égales et ont le même droit à la dignité humaine, indépendamment de la race, du sexe ou des convictions religieuses. Nous ne saurions accepter le droit d'un groupe donné à gouverner la majorité des citoyens d'une société sans leur assentiment. Nous ne saurions non plus accepter le droit d'un pays donné de s'engager délibérément dans des actes en vue de déstabiliser ses voisins parce qu'ils recherchent la justice et l'équité pour ceux qui sont opprimés. L'apartheid est au coeur de la dépression, de la dégradation, de la privation et des formes les plus graves de déshumanisation.

En conséquence, il appartient à toutes les sociétés éprises de paix et égalitaires d'exercer les pressions les plus fortes pour intensifier la lutte de libération en Afrique du Sud afin que ce pays soit transformé en un pays uni, démocratique et non racial. Il ne faut pas oublier que le régime de Pretoria a tenu le 6 septembre des élections qui excluaient la majorité écrasante du peuple azanien.*

La déclaration de sir Sridath Ramphal dans l'avant-propos du rapport du Groupe des personnalités éminentes du Commonwealth, "Mission en Afrique du Sud", mérite d'être souvent citée. Il affirme :

"L'apartheid doit prendre fin. Il prendra fin, s'il le faut, par une lutte sanglante dont le coût en vies humaines pourrait s'élever à des millions et dont les cris d'agonie se feront entendre dans tous les coins de notre monde multiracial. Mais il pourrait prendre fin par des moyens pacifiques - par un processus de négociation véritable - une fois que l'Afrique du Sud blanche reconnaîtra que l'odieux système qui a soutenu sa domination doit prendre fin et qu'elle sera prête à prendre les mesures qui s'imposent."

Il est clair que les sanctions, même si elles ne répondent pas entièrement aux exigences de la majorité des pays du monde, exercent des pressions sensibles sur le régime d'apartheid. La population majoritaire a accepté le fait que les

* M. Jaya (Brunéi Darussalam), Vice-Président, assume la présidence.

M. Lewis (Antigua-et-Barbuda)

souffrances supplémentaires causées par les sanctions font partie intégrante du prix à payer pour mettre un terme aux souffrances plus grandes infligées par l'apartheid.

Nous reconnaissons que l'apartheid ne peut être réformé et que, par conséquent, il doit être déraciné. Les Sud-Africains de toutes races, couleurs et convictions doivent se rassembler sur la base d'une égalité totale et complète dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination. Nous demandons une fois de plus des sanctions globales obligatoires. Antigua-et-Barbuda rejette énergiquement l'argument selon lequel des sanctions obligatoires seraient non seulement inefficaces mais créeraient des difficultés insupportables pour les Sud-Africains noirs et pour les habitants des Etats de première ligne. Nous tenons à rappeler que les Etats de première ligne n'ont pas hésité à appliquer des sanctions et, de leur propre initiative, ont fait beaucoup de sacrifices afin de faire avancer la cause des habitants déshumanisés de l'Afrique du Sud.

Enfin, nous demandons la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques.

M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : Je voudrais d'abord remercier, au nom de ma délégation, le Comité spécial contre l'apartheid de son rapport exhaustif (A/44/22 et Corr.2). Je le remercie de tous les efforts qu'il déploie en vue de tenir l'opinion internationale informée des graves événements qui se déroulent en Afrique du Sud. Je vous remercie tout particulièrement, Monsieur le Président, d'avoir présidé les travaux du Comité et des efforts constants que vous déployez afin de mettre fin à cette tragédie humaine.

Depuis plus de 40 ans, la communauté internationale condamne le régime au pouvoir en Afrique du Sud. Depuis de nombreuses années, l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et l'Organisation de l'unité africaine adoptent résolution après résolution afin de mettre fin au régime d'apartheid. Or, ce régime continue de pratiquer la même odieuse politique raciste. La répression et les procès politiques continuent et les condamnations à mort sont toujours prononcées. Des milliers de personnes, y compris Nelson Mandela, le leader des combattants de la liberté sud-africains, restent emprisonnées. Des bandes composées de membres des forces nationales de sécurité, des équipes de tueurs et des services secrets

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

continuent de liquider les activistes politiques et de déstabiliser les communautés de la majorité noire. Ces activités bafouent les résolutions et conventions internationales de la même manière qu'en Palestine, l'autre régime raciste bafoue toutes les résolutions, traités et conventions des Nations Unies et continue de pratiquer son odieuse politique raciste contre le peuple arabe de Palestine et des autres territoires arabes occupés.

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

La deuxième partie du rapport du Comité spécial contre l'apartheid (A/44/22 et Corr.2) contient des preuves irréfutables, obtenues de sources fiables, de la collaboration entre ces deux régimes, dans les domaines nucléaire et militaire. De plus, le rapport déclare que des généraux sud-africains en civil conseillent les sionistes sur la manière de briser l'héroïque Intifada palestinienne. Point n'est besoin pour moi de répéter ici ce qu'ont rapporté récemment les médias internationaux sur cette collaboration.

Aujourd'hui, plus que jamais, la communauté internationale doit serrer les rangs dans la lutte commune pour liquider ce régime. Le principal moyen de forcer ce régime à changer et à se conformer à la volonté de la communauté internationale est l'imposition de sanctions obligatoires. Le boycottage s'est avéré une réussite totale et nous ne devons pas écouter ceux qui prétendent que les sanctions n'ont pas été vraiment efficaces et qu'elles pourraient être préjudiciables à la majorité noire. Ce ne sont là que de vains arguments et des tentatives désespérées de protéger les intérêts économiques de certains pays en Afrique australe. Les sanctions qui ont été appliquées ont porté atteinte à l'économie du régime raciste. Par conséquent, il faut les intensifier jusqu'à la réalisation de l'objectif escompté, à savoir l'élimination complète de la discrimination raciale, pour que le peuple de l'Afrique du Sud puisse décider de son avenir en toute liberté.

Nous demandons aux pays qui entretiennent des relations économiques avec le régime raciste d'y mettre fin et d'appliquer sans délai les dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies contre l'Afrique du Sud. Tous les pays doivent respecter strictement les sanctions qui ont été décidées.

Je suis heureux de déclarer du haut de cette tribune que mon pays, en tant que membre de l'Organisation de l'unité africaine et membre des Nations Unies, respecte sans réserve toutes les résolutions qui ont été adoptées à cet égard. Mon pays n'entretient aucune relation avec ce régime dans quelque domaine que ce soit.

Malgré les quelques changements positifs intervenus en Namibie, dans le cadre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, nous devons demeurer vigilants jusqu'à l'accession effective de la Namibie à l'indépendance, jusqu'à ce qu'elle occupe la place qui lui revient parmi les pays du monde en tant qu'Etat souverain et indépendant. On sait que le régime de Pretoria fait des promesses pompeuses, déconcerte et use de faux-fuyants. L'indépendance de la Namibie ne doit pas être un prétexte pour essayer de contourner le boycottage ou pour faire croire que

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

l'Afrique du Sud est un pays qui a réorienté sa politique. L'indépendance de la Namibie est une chose et l'élimination de la politique de l'apartheid en est une autre. Mais nous attendons avec impatience le jour où une Namibie indépendante se joindra à notre lutte commune pour liquider le régime raciste en Afrique du Sud.

Aujourd'hui, plus que jamais, la communauté des nations doit appuyer les pays africains de première ligne et se ranger à leurs côtés en leur prodiguant toute l'aide et tout l'appui possibles. La minorité blanche doit réaliser que le monde a changé, que nous ne pouvons accepter au XXe siècle qu'un être humain soit méprisé en raison de la couleur de sa peau ou de ses croyances.

Je tiens à rendre hommage au peuple militant de l'Afrique du Sud qui lutte pour son indépendance et ses droits. Mon pays se range à ses côtés et appuie pleinement leur cause : mettre un terme à l'odieuse tragédie humaine qui se déroule en Afrique.

M. SAEED SAAD (Soudan) (interprétation de l'anglais) : L'apartheid est à juste titre qualifié de crime contre l'humanité et de violation de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des autres instruments internationaux pertinents. La communauté des nations dans son ensemble a raison d'être convaincue que les politiques de l'apartheid sont la cause principale de l'instabilité et des conflits en Afrique australe, et sont aussi une menace permanente à la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, le régime d'apartheid de Pretoria reste exposé à une résistance croissante de la part du peuple d'Afrique du Sud et sujet à la condamnation de la communauté internationale.

Les pressions intérieures et internationales devraient être soutenues et efficaces pour que le régime de Pretoria se trouve de plus en plus vulnérable et ne soit pas en mesure de poursuivre ses politiques inhumaines. Pour réaliser cet objectif, il faut accorder un appui croissant aux populations d'Afrique du Sud et à leur mouvement de libération afin qu'ils puissent poursuivre leur juste lutte en faveur d'un Etat unifié, démocratique et non raciste. En outre, la communauté internationale doit, par une action concertée, accroître les pressions qu'elle exerce sur le régime d'apartheid, en appliquant et en imposant des sanctions complètes et obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte.

Ne pas respecter les résolutions de l'Assemblée générale qui demandent d'appliquer des sanctions et demander au contraire qu'on allège celles-ci revient à prêter son appui au régime raciste dans la crise à laquelle il fait face. Qui plus

M. Saeed Saad (Soudan)

est, les nouvelles qui nous sont parvenues l'autre jour nous apprennent comment les politiques de l'apartheid sont renforcées - je veux parler des nouvelles sur la coopération et l'aide que Pretoria reçoit d'Israël dans le domaine nucléaire, au mépris du consensus mondial.

Contrairement à ce comportement déplorable, nous continuons d'accorder un appui inconditionnel et sans réserve au peuple d'Afrique du Sud et à son mouvement de libération dans la lutte légitime qu'ils mènent contre le régime d'apartheid en recourant à tous les moyens dont ils disposent, y compris la lutte armée. Il convient également de reconnaître que la position bien établie du mouvement est de parvenir à ses fins par des moyens pacifiques. Il incombe donc au régime d'apartheid de faire d'un règlement politique négocié une option valable. Cela sera possible si, et seulement si, tous les prisonniers et détenus politiques sont relâchés sans condition, si toutes les interdictions et les restrictions imposées aux organisations et aux personnes contrôlées sont levées, si toutes les troupes sont retirées des townships, si l'Etat d'urgence est levé, si les lois restrictives sont abrogées, et si cessent les procès et les exécutions politiques.

Il n'y a que ces mesures qui puissent constituer des pas dans la bonne direction. Ce sont des conditions initiales nécessaires à un dialogue politique libre et significatif devant conduire à l'éradication des politiques d'apartheid en Afrique du Sud.

M. VASQUEZ (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : Une fois de plus, l'Argentine tient à faire entendre sa voix contre la politique cruelle d'apartheid pratiquée par le Gouvernement sud-africain. Mon pays s'unit aux condamnations réitérées de la communauté internationale de ce régime ignominieux ainsi que le prouvent de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Les condamnations répétées d'année en année prennent chaque fois plus de force puisqu'avec chaque année qui passe, il devient de plus en plus difficile de comprendre comment un régime fondé sur l'intolérance et la discrimination raciale peut continuer. Je dis incompréhensible, parce que nous sommes sur le point de terminer un siècle caractérisé par ses progrès impressionnants sur les plans technique et social, et qu'étant donné l'atmosphère actuelle de détente dans les relations internationales, il est inconcevable de penser qu'un régime de ce genre puisse survivre.

Toutefois, les politiques et pratiques de l'apartheid appliquées par le régime raciste de l'Afrique du Sud existent et continuent d'exister, mettant en danger la paix et la sécurité régionales et internationales. C'est pour cela que, dans cette organisation, nous devons trouver une réponse appropriée pour éliminer définitivement et complètement le régime raciste qui prive le peuple sud-africain de ses droits fondamentaux.

L'action individuelle des Etats, bien qu'elle soit utile et nécessaire, ne suffit pas. Nous avons signalé à de nombreuses reprises, et aujourd'hui nous insistons ici que seule une action concertée de tous les Etats Membres des Nations Unies, y compris ceux qui maintiennent les relations les plus importantes avec Pretoria, pourra représenter un instrument efficace dans la lutte contre l'apartheid. A cet égard, avec les pays qui forment le Mouvement des pays non alignés, nous sommes convaincus que la façon d'amener le Gouvernement sud-africain à mettre fin au régime répugnant et anachronique de l'apartheid est d'adopter de nouvelles décisions qui viendraient renforcer la portée de la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité. En effet, l'option la plus appropriée, efficace et pacifique pour réaliser cet objectif est l'application de sanctions obligatoires supplémentaires contre le régime de Pretoria, dans le cadre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Le régime de Pretoria continue de ne tenir aucun compte des appels réitérés de la communauté internationale. A cet égard, nous regrettons la décision de

M. Vasquez (Argentine)

prolonger l'état d'exception que le gouvernement raciste a adoptée le 12 juin dernier, renvoyant encore une fois à plus tard la création du climat nécessaire pour résoudre les problèmes de l'Afrique du Sud.

Les élections présidentielles qui se sont déroulées récemment en Afrique du Sud, et où 70 % de la population s'est vu refuser le droit de voter, représentent un affront et un déni des principes les plus élémentaires qui doivent régir les élections et traduisent une mentalité qui doit être absolument écartée.

Cette absence de volonté d'éliminer les manifestations les plus violentes et les plus offensantes du régime discriminatoire justifie pleinement la résistance active du peuple opprimé d'Afrique du Sud qui mérite la sympathie et l'appui de tous les Etats ici représentés.

Sans aucun doute, il n'y aura pas de paix, de stabilité ou de justice dans la région tant que l'apartheid régnera en Afrique du Sud. C'est pour cela que nous lançons un appel au gouvernement de Pretoria pour qu'il mette fin à l'état d'exception, pour qu'il abroge toute législation qui, comme la loi de la sécurité interne, vise à limiter l'activité politique et à libérer sans condition tous les prisonniers politiques, notamment Nelson Mandela, sans imposer aucun genre de restrictions. Toutes ces mesures doivent servir à abolir l'apartheid afin que le peuple sud-africain puisse jouir des avantages d'une société libre, démocratique et non raciste.

Dans ce contexte, nous attendons avec grand intérêt la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'apartheid et à ses conséquences dévastatrices en Afrique australe. Nous espérons que cette session extraordinaire contribuera concrètement à libérer le peuple sud-africain de la politique odieuse de l'apartheid.

Avant de conclure, je voudrais féliciter le Comité spécial contre l'apartheid pour le bon travail qu'il fait, et vous-même, Monsieur le Président, pour les efforts inlassables que vous déployez et l'habileté professionnelle que vous mettez au service du Comité.

M. YU Mengjia (Chine) (interprétation du chinois) : Du fait des positions racistes adoptées avec entêtement par le Gouvernement de l'Afrique du Sud et de l'institutionnalisation persistante de sa politique d'apartheid, la population noire, qui constitue la majorité écrasante de la population, continue à souffrir de la discrimination et de l'oppression et reste privée de ses droits politiques et

M. Yu Mengjia (Chine)

économiques fondamentaux. C'est pourquoi il incombe à la présente session de l'Assemblée générale de réexaminer la question de la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Afrique du Sud, étant donné qu'il relève de la responsabilité et de l'obligation des Nations Unies de respecter les principes consacrés dans sa charte et de défendre la justice internationale.

M. Yu Mengjia (Chine)

Il y a longtemps que le régime sud-africain pratique le système réactionnaire de l'apartheid et impose la politique du prétendu développement racial séparé. En vertu de cette règle réactionnaire, la vaste majorité de la population noire est soumise à toutes sortes de discriminations du seul fait de la couleur de sa peau. Le régime a chassé la population noire de ses terres au nom de ses plans de bantoustanisation. Il a décrété illégales les organisations noires, arrêtant délibérément leurs leaders et les jetant en prison. Il a par ailleurs interdit les pétitions, les manifestations et défilés de la population noire. En outre, il a imposé l'état d'urgence dans l'ensemble du pays et mis en vigueur des règles de sécurité visant à persécuter la population, qu'il opprime et tue sans vergogne.

Le comportement pervers du régime sud-africain non seulement est venu à bout de la patience de la population noire du pays qui a répondu par la résistance passive et active, mais a suscité la condamnation et l'opposition de l'ensemble de la communauté internationale. De nombreux pays ont refusé d'établir des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud ou d'avoir quoi que ce soit à faire avec son gouvernement. Des accords internationaux visant à imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ont été adoptés. La communauté sportive internationale a décidé de boycotter l'Afrique du Sud dans les manifestations sportives internationales. Cela montre combien sont profondément haïes les politiques d'apartheid du Gouvernement sud-africain. Lors de l'examen de ce point au cours de la présente session de l'Assemblée générale, des dizaines de personnes représentant divers groupes sociaux, organisations et particuliers du monde entier ont demandé à témoigner devant la Commission politique spéciale. Avec force de détails, ils ont exposé les actes racistes du Gouvernement sud-africain et demandé qu'il soit mis fin au système d'apartheid.

Le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours appuyé le peuple sud-africain dans sa juste lutte contre l'apartheid. Nous estimons que l'apartheid et le racisme sont périmés et sont totalement incompatibles avec l'ère contemporaine de progrès humain, de civilisation, d'éthique et de légalité. Il faut donc qu'ils soient abolis. Grâce à la lutte opiniâtre menée par la population noire et par les Blancs éclairés d'Afrique du Sud, grâce aux efforts communs de la communauté internationale et grâce au courant favorable qui prévaut dans la situation mondiale, caractérisé par le relâchement des tensions, certains changements se sont produits dans la politique nationale et la politique étrangère du Gouvernement sud-africain.

M. Yu Mengjia (Chine)

M. De Klerk, le nouveau président sud-africain, s'est déclaré prêt à s'entretenir avec la population noire sur certaines questions internes. M. Sisulu, ancien Secrétaire général de l'African National Congress (ANC), et plusieurs autres prisonniers politiques détenus pendant de nombreuses années ont été relâchés. Cependant, à ce jour, les autorités sud-africaines n'ont nullement laissé entendre qu'elles allaient réellement renoncer à leur politique d'apartheid, et une poignée de Blancs conservateurs ou d'extrême droite s'efforcent toujours de préserver leurs privilèges par tous les moyens possibles.

Nous ne pensons pas que le système d'apartheid puisse être changé. Il doit être complètement démantelé. Les résolutions que les Nations Unies ont adoptées au fil des années contre l'apartheid contiennent de nombreuses propositions et recommandations raisonnables. Récemment, le Comité spécial de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a adopté la Déclaration de Harare sur la question de l'Afrique australe, qui énonce la position de principe de l'OUA sur le règlement politique du problème sud-africain. Le neuvième Sommet du Mouvement non aligné a lancé un ferme appel en vue de l'élimination prochaine du système d'apartheid. Nous invitons les autorités sud-africaines à bien comprendre la situation, à suivre le cours de l'histoire et à répondre aux aspirations du peuple sud-africain en abolissant immédiatement le système d'apartheid ainsi que toutes les lois et décrets racialement discriminatoires en vigueur dans le pays. Nous demandons au Gouvernement sud-africain de relâcher immédiatement et inconditionnellement le dirigeant noir Nelson Mandela ainsi que tous les prisonniers politiques, de lever l'état d'urgence sur l'ensemble du pays ainsi que les interdictions imposées à des organisations anti-apartheid comme l'African National Congress (ANC) et le Pan Africanist Congress of Azania (PAC) tout en menant un dialogue avec ces organisations sur l'élimination de l'apartheid et la création d'une Afrique du Sud démocratique et libre où toutes les races seraient égales. Nous demandons à la communauté internationale, d'une part, de continuer à exercer de fortes pressions et à imposer des sanctions effectives à l'encontre des autorités sud-africaines et, d'autre part, d'appuyer vigoureusement et activement la lutte du peuple sud-africain jusqu'à ce qu'il remporte la victoire finale sonnante le glas de l'apartheid.

La séance est levée à 17 h 5.